

# BALKANS OCCIDENTAUX: L'ÉLARGISSEMENT, LES VISAS ET LES CRIMES DE GUERRE EN QUESTION

---

Publié le: 04-07-2006

Source: [Portal EUROPE](#)

---



Les députés européens et le commissaire à l'élargissement, Olli Rehn, ont assuré les parlementaires des Balkans occidentaux que l'UE tiendrait ses promesses et offrirait une adhésion entière à leurs pays s'ils en remplissent les critères. Ils s'exprimaient mardi 27 juin lors d'un colloque interparlementaire organisé par le PE avec des parlementaires de la région des Balkans occidentaux.

Les représentants des Balkans n'ont pas caché leurs perplexités: Gordana Comic (Parti démocratique, Serbie) a évoqué ses discussions avec des parlementaires monténgrins sur une Charte régionale des droits des minorités; Ferdinand Xhaferaj (Parti démocratique, Albanie) a soulevé le sujet récurrent de la lassitude à l'égard de l'élargissement dans l'UE et a exprimé la crainte que "le tunnel devienne plus long pour nous".

Doris Pack (PPE-DE, DE), présidente de la délégation du PE pour les relations avec les pays du sud-est de l'Europe, a estimé que cette lassitude concerne avant tout entre les citoyens européens et leurs responsables politiques. Elle a invité les Balkans à tirer parti des opportunités qui leur sont déjà offertes par l'Union, tel que le programme d'apprentissage tout au long de la vie.

Pour Elmar Brok (PPE-DE, DE), président de la commission des affaires étrangères du PE, les responsables politiques européens doivent parvenir à vendre l'élargissement en tant que succès story de l'Union européenne. Toutefois, M. Brok estime que les pays qui n'ont pas le projet réaliste d'adhérer à l'Union dans les prochaines années envisager de ventiler leur intégration complète, et de songer à la création d'un "EEE +" (Espace économique européen Plus) qui leur permettrait de mettre en œuvre l'essentiel de l'acquis communautaire.

## *Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*

Les parlementaires ont eu un échange de vues avec Jean Daniel Ruch, conseiller politique du Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Ils ont indiqué que les procès devraient commencer dès que possible de façon à éviter que les accusés ne profitent de leur statut de civils dans les médias et que des manœuvres politiques puissent avoir lieu dans leurs pays respectifs.

La parlementaire serbe Gordana Comic regrette que les circonstances du décès de Slobodan Milosevic "laissent le débat ouvert sur le fait qu'il soit coupable ou pas", une situation qui n'est pas favorable à la démocratie en Serbie. Nikola Spiric ((SNSD, Bosnie-Herzégovine) s'est aussi demandé si le rôle des

## **BALKANS OCCIDENTAUX: L'ÉLARGISSEMENT, LES VISAS ET LES CRIMES DE GUERRE EN QUESTION**

---

médias dans le passé sanglant de la Yougoslavie avait été suffisamment examinés.

*Libre Échange, Élargissement, visas : la réponse de la Commission*

Le commissaire Olli Rehn a passé en revue la situation actuelle dans chaque pays et s'est félicité de la mise en place d'une zone de libre Échange en substitution du réseau complexe d'accords bilatéraux dans la région.

Predrag Sekulic (Parti démocrate socialiste, Monténégro) s'est intéressé au calendrier du nouveau mandat de négociation, afin de savoir quand reprendront les pourparlers entre l'UE et son pays, qui vient de s'exprimer pour l'indépendance. Pour le commissaire Rehn, la décision de la Commission est attendue à la fin de la semaine prochaine.

Quemal Minxhozi (Parti socialiste, Albanie) a soulevé la question des visas, tout comme Suzana Grubjesic (G17+, Serbie) pour qui "le rideau de fer a laissé la place à un rideau de Schengen". Le commissaire Rehn a répondu que l'assouplissement du régime d'attribution des visas va de pair avec les accords de réadmission et les systèmes de vérification de documents, points qui restent à résoudre dans la région, tandis que la question des visas demeure du ressort du Conseil.

Le Premier ministre albanais, Sali Berisha, a invité l'UE à soutenir le développement des infrastructures de son pays et à assouplir le régime des visas pour les ressortissants albanais. Il s'est en outre engagé à entreprendre des réformes politiques et économiques ambitieuses afin de combler le fossé qui sépare l'Albanie de l'UE. Pour M. Berisha, l'Albanie a déjà progressé considérablement, "ce qui en faisait l'un des pays les plus sûrs et les plus laïcs de la région".

M. Berisha s'exprimait devant la commission des affaires étrangères au lendemain d'un premier Échange de vues sur l'accord de stabilisation et d'association conclu le 12 juin avec l'Albanie.

Mercredi, Toomas Ilves (PSE, ET), rapporteur sur l'accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie (qui nécessite l'accord du PE) a pointé une série de problèmes qui persistent dans le pays. M. Ilves reconnaît que l'accord constitue un pas important vers "davantage de prospérité en Albanie" mais que "beaucoup restait à faire" avant d'envisager l'adhésion à l'UE. Pour le rapporteur, des progrès doivent être accomplis dans le domaine du système électoral qui "ne reflète pas fidèlement la voix des urnes". En outre, des problèmes tels que la corruption, le crime organisé, le marché noir, la traite des êtres humains et les conflits entre bandes armées doivent être éliminés.

M. Berisha a affirmé que son gouvernement avait déjà entrepris des réformes significatives afin de répondre aux normes européennes de l'accord de stabilisation et d'association et même aux critères de Copenhague. Le "professionnalisme et l'engagement de l'État en matière juridique", ainsi que la coopération avec des pays amis, le droit est présent respecté en Albanie, selon M. Berisha.

La Serbie doit faire preuve de davantage de réalisme, selon le Premier ministre albanais, pour ce qui est de la situation au Kosovo. Les Kosovars d'expression albanaise n'ont, selon lui, aucune intention de demander leur rattachement à l'Albanie et que le respect des droits des minorités au Kosovo est assuré,

**BALKANS OCCIDENTAUX:  
L'ÉLARGISSEMENT, LES VISAS ET LES  
CRIMES DE GUERRE EN QUESTION**

---

en particulier pour la minorité serbe.

La commission des affaires étrangères votera le 12 juillet sur l'accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie. Le vote en plénière est prévu pour le 7 septembre.